

COMPTE RENDU REUNION PUBLIQUE
A CROLLES
Le 18 avril 2005

Observations :

- ✓ Autour de 150-200 personnes dans l'assistance.
- ✓ Tranche d'âge : 20 à 80 ans environ avec une tendance plus prononcée pour les 40-60 ans.

Composition tribune :

- Philippe SIONNEAU, DDE, Chef service des eaux et environnement, mission inter-service.
- Jean-Claude PATUREL, MAIRE DE CROLLES.
- Georges BESCHER, CONSEILLER GENERAL, MAIRE DE LA TERRASSE.
- Robert VEYRET, Président du SYMBHI.
- Jean-Noël GACHET, Directeur Adjoint SYMBHI., Chef du service eau du CGI.
- Daniel VERDEIL, Directeur SYMBHI.

- Jean-Michel CARDONNA, modérateur, missionné par Symbhi.

Jean-Claude PATUREL :

- « indispensable de réaliser ces travaux ».

Georges BESCHER :

- « pas perdre de temps. Le Conseil Général a pris ses responsabilités ».
- « problème de sécurité des personnes et des biens ».
- « crue bicentennale = 250 millions de m3 dans la vallée ».

Jean-Noël GACHET :

- « limite des digues »
- « nouvelle philosophie : les CIC »

Daniel VERDEIL :

Scénarios et impacts

DEBAT

❑ Les 8 projets autoroutiers de la COSI : intégration avec projet aménagement digues ?

Les 8 projets COSI :

- 1/2 échangeur Crolles
- 1/2 échangeur La Terrasse
- 1/2 échangeur La Bâtie
- Aménagement 3^{ème} voie Crolles-Meylan
- RN 90 : déviation Crolles
- Aménagement diffuseur Brignoud...

► D. VERDEIL : « Dans les CIC :

- les échangeurs resteront
- le 1/2 échangeur : pas problème de compatibilité
- les cotes des plate-formes doivent être cohérentes
- la RN 90 est loin des CIC »

❑ Dans S3, quel est la hauteur d'eau qui va se trouver dans CIC ?

- « CIC Crolles : en cas de crue bicentennale : de 10cm à 2m
crue cinquantennale : de 50cm à 70cm »

❑ La surface d'inondation : 4200 ha, 42km², 42 millions de m³ Se rapprocher d'EDF pour stocker eaux dans barrages existants ?

► D. DEMMERLE : « environ 50 millions de m³ ».

« ça ne marche pas car ce n'est pas qu'une question de volume mais aussi de proximité, les barrages sont en altitude (1900m) et très en amont, ils ne contrôlent que 20% du bassin versant Isère, donc 80% ne sont pas contrôlés. Il faut avoir une action locale. Les barrages sont trop loin pour permettre de réagir rapidement ».

❑ Maire de Champ-près-Froges : Félicite SYMBHI....

Quel est l'efficacité des seuils en période d'étiage pour l'agriculture ?

- D. DEMMERLE : « L'objectif du seuil est de permettre de rehausser le niveau de la nappe qui est directement lié à la rivière. Action très + pour le maïs : meilleure alimentation. »

« Le seuil n'entraîne pas de problème lors des crues car il est lui même intégré dans le calcul des scénarios. En période d'étiage : le seuil permet de maintenir le niveau de la nappe. En période de crue : l'effet du seuil tend à disparaître. »

❑ **Maire de Champ-près-Frogès : Il semble que les scénarios privilégient l'environnement et non l'hydraulique ?**

▶ FRAPNA :

« S1 : hydraulique

S2 : assez + pour l'environnement mais – pour l'agriculture

S3 : hydraulique très fort : ouverture des digues sur seulement 5 kms.

S4 : redonner à la rivière un court + naturel avec – casiers. »

❑ **Question revient sur l'inefficacité des barrages ?
Exemple des barrages du Beaufortin (1600m d'altitude)**

▶ P. SIONNEAU :

« 2 types de barrages : * Production d'électricité : doivent être plein le + possible, surtout pour travailler l'hiver ».

* Ecrêteur de crue : stocke la crue

Nous avons travaillé avec EDF, mais ne veulent pas prendre de responsabilité à ce sujet.»

❑ **Seuil naturel à l'aval de la Boucle du Bois Français ?**

▶ Isère a été redressée : tirant énorme.

D. DEMMERLE : « Aménagement de la Boucle a entraîné de fortes perturbations : le sable et les graviers sont transportés. En amont l'Isère creuse son lit, elle s'enfoncé. Le sable est transporté jusqu'en aval de Brignoud. En aval de Brignoud, la vitesse est plus faible : dépôt d'où la nécessité de curer dans S1. La plage de dépôt près de La Bâtie permet de retenir le sable pour éviter qu'il se dépose en aval et perturbe davantage ».

❑ **Bernin, St Nazaire les Eymes : zones les + basses (2 anciennes gravières)
Pourquoi les zones en « --- » (cf carte) qui sont inondables actuellement
deviendraient urbanisables ?**

Si zones à risques : application du principe de précaution.

▶ D. VERDEIL : « aménagement prévu sous l'autoroute pour éviter refoulement des eaux »

❑ **PPRI ?**

▶ P. SIONNEAU : « Etude d'inondabilité.

Prend en compte les enjeux du Schéma Directeur : zones urbanisées, zones urbanisables.

But du PPRI est de protéger ces zones contre la crue de référence. »

- Bleu : Zones constructibles

- Rouge : Zones agricoles non constructibles

❑ **Le devenir des chantournes ?**

▶ D. VERDEIL : « Chantourne : fossé artificiel permettant de récupérer l'eau des torrents et les évacuer vers l'Isère. Elle permet d'éviter le refoulement (d' digues).

Dans l'avant projet : étude sur les chantournes en fin d'année 2005 ».

❑ **Les confluents et le lit de l'Isère (question du modérateur) ?**

▶ R. VEYRET : « *Les torrents sont capricieux. Le Projet Isère Amont n'a pas exclu les torrents. Lorsque le projet sera avancé, le projet abordera les confluents* ».

❑ **On a l'impression à vous écouter que l'Isère est un fleuve dangereux. En dehors des crues l'Isère est très calme, très agréable à vélo. Il faut utiliser la chance d'avoir une rivière et des forêts pour l'aménagement de pistes cyclables tant attendues...**

▶ R. VEYRET : « *le projet Isère Amont a fait acte de candidature auprès du MEDD dans le cadre d'un projet hydraulique et environnemental. L'Etat participera financièrement dans ses domaines respectifs* ».

❑ **Comment contenir l'eau dans CIC ?**

▶ D. VERDEIL : « *Grâce à des merlons (cad des digues d'1m de haut environ)* ».

❑ **Demande d'un riverain de prendre en compte la demande d'un pont cyclable pour sécuriser les cyclistes. Actuellement, réel danger pour les cyclistes et piétons dans le franchissement des ponts routiers.**

❑ **Vitesse et rapidité dans l'avancement du projet**

De nombreux projets de construction d'école, d'aménagement, de logement social, etc. ont été stoppé (pour inconstructibilité)... alors que nous devons maintenir les emplois, satisfaire les demande de logements de la vallée. La rive gauche est très touchée.

▶ « *Depuis 1994, la crue de référence n'est plus la crue décennale mais la crue centennale : décision prise suite à des événements réels... L'exemple de la crue du Rhône en 2003 = crue centennale. Il y a une actualisation des profils en travers car le lit de la rivière et les digues évoluent dans le temps. (travail avec l'AD). Réalisation de travaux de confortement de digues. Nous avons une actualisation mais pas une augmentation des hypothèses de base* ».

❑ **Programmation des 7 ans de travaux ?**

▶ R. VEYRET : « *jusqu'en 2007 : enquête publique, avant projet, concertation, ... pendant 7 ans : tranches de travaux. En priorité les secteurs à risques immédiat (Gières). Certaines digues ne peuvent plus être réparées. Nous avons déjà le budget* ».

❑ **FRAPNA : Rôle important de la forêt alluviale pour**

- diminuer le déferlement des eaux
- tamiser les matériaux et sédiments en réduisant les dégâts sur les terres agricoles.
- Epurer (drainer) les nitrates, phosphates et hydrocarbures.

S4 : les CIC sont installés dans les forêts alluviales de l'Isère sur 32kms

Nous souhaitons une extension d'inondation de la forêt alluviale (en utilisant les anciennes carrières) avec Goncelin-Crolles, très propices. Les avantages sur les zones agricoles sont très importants.

❑ **Ne serait-il pas utile d'intégrer un SAGE ?**

▶ *« Le CGI en est très partisan.*

- *SAGE Drac Romanche*
- *SAGE Bièvre Lievarois*
- *SAGE Bourne*

Permettant de gérer les usages de l'eau.

En 1992, l'étude sur l'Isère puis l'étude actualisée a permis de dresser les scénarios. Nous avons beaucoup d'intérêt mais cela prend beaucoup de temps ».

❑ **Maire de Crolles : « plan de protection contre les élus »**

Si les terres de agriculteurs deviennent inondables, l'affaire est classée : leurs terres ne deviennent par le fait pas constructibles ».

❑ **Projet en Savoie ?**

▶ *« rencontres régulières avec les services techniques de la Savoie. Un rapprochement est prévu. »*

❑ **Maire de Champ-près-Froges : Zones inondables construites : les assureurs ne veulent plus assurer les habitations ou la cotisation est * 3.**

▶ *P. SIONNEAU : « Arrêté Ministériel : Si secteur se reproduit dan un lieu ayant subi une crue importante, il y a une augmentation de la franchise ».*

❑ **Zones violettes du PPRI***

▶ *P. SIONNEAU : « Zones violettes : Dépôt tram à Gières.*

Le PPRI est valable 3 ans. Il sera définitif pour être mis à enquête publique en 2006.

Les zones violettes pourront devenir bleues.

Les zones rouges resteront rouges. »